

BILAN

2024-2025

TABLE DE CONCERTATION

Table des matières

Bilan des travaux des membres de la Table de concertation – 2024-2025	1
Principales thématiques abordées	1
1. Priorisation des travaux de l'INESSS.....	1
2. Évaluation en services sociaux et en santé mentale	1
Pistes de réflexion	2

Bilan des travaux des membres de la Table de concertation – 2024-2025

La Table de concertation poursuit son mandat, tel que défini dans la [Loi sur l'Institut d'excellence en santé et en services sociaux](#) (INESSS), c'est-à-dire de conseiller l'INESSS dans la détermination des sujets prioritaires à examiner et de favoriser des approches concertées pour l'implantation des recommandations formulées par l'Institut et des guides qu'il produit. Elle constitue un espace de réflexion stratégique sur les enjeux prioritaires, les besoins du réseau et les orientations à privilégier pour maximiser la valeur des interventions évaluées.

Deux rencontres ont eu lieu durant l'année 2024-2025.

Principales thématiques abordées

1. Priorisation des travaux de l'INESSS

Les membres ont été invités à réfléchir aux principes guidant la priorisation des évaluations, et ce, dans un contexte de demandes croissantes et de capacité limitée du réseau. Plusieurs aspects ont été discutés, dont :

- la valeur selon les dimensions clinique, populationnelle, économique, organisationnelle et socioculturelle, ainsi que la pertinence et l'importance de chacune de ces dimensions;
- le coût de renonciation associé à la priorisation;
- l'implication des usagers, des patients et de leurs proches, qui doivent être intégrés dès la priorisation. Leur participation pourrait contribuer à mieux cerner ce qui crée de la valeur pour eux, notamment en matière de tolérance, d'innocuité et de besoins non comblés;
- la capacité du réseau de la santé et des services sociaux à absorber et à implanter les pratiques recommandées dans le contexte actuel, incluant les ressources disponibles et les contraintes organisationnelles.

Les membres de la Table de concertation ont également participé aux réflexions entourant la grille de priorisation en développement à l'INESSS. Les discussions ont fait ressortir :

- l'importance de maintenir une transparence dans le processus de sélection des projets, tant pour les parties prenantes que pour le public;
- la nécessité de collaborer avec les acteurs du réseau pour identifier les demandes pertinentes et assurer une cohérence dans les orientations stratégiques.

2. Évaluation en services sociaux et en santé mentale

Les membres se sont penchés sur les sujets d'évaluation en services sociaux et en santé mentale abordés par d'autres agences, ainsi que sur les besoins décisionnels émergents au Québec. Les travaux ont également permis d'identifier les problématiques sociales prioritaires et les clientèles à desservir, dans une perspective d'appui aux décideurs et d'amélioration des trajectoires de soins.

Les discussions ont mis en lumière plusieurs constats :

- l'importance du soutien aux enfants et aux familles, notamment en matière de prévention et d'accompagnement dans les milieux de vie;
- les populations vulnérables, notamment les personnes en situation d'itinérance ou de dépendance, qui rencontrent des obstacles persistants dans l'accès aux services publics. Les membres ont souligné que cet écart semble se creuser, accentuant les inégalités sociales et de santé;

- le maintien à domicile des personnes âgées, qui soulève des enjeux liés au soutien aux proches aidants et à l'adaptation des services;
- les découpages sectoriels dans l'offre de soins et de services, qui limitent le déploiement d'une approche intégrée, particulièrement en ce qui concerne les besoins psychosociaux dans les trajectoires de soins physiques;
- les impacts budgétaires et sociaux de l'inaction, qui peuvent accentuer les inégalités et engendrer des coûts importants pour le système.

Des pistes ont été évoquées pour renforcer la complémentarité entre les acteurs de l'évaluation, notamment par le biais de structures de coordination et de dialogues stratégiques avec les établissements et les partenaires communautaires.

Pistes de réflexion

Au fil des rencontres et des échanges, les membres ont formulé plusieurs pistes de réflexion visant à renforcer la capacité de l'INESSS à jouer un rôle stratégique.

- **Renforcer le rôle de l'INESSS dans le nouveau contexte organisationnel** : La création de Santé Québec est perçue comme une occasion pour l'INESSS de consolider son positionnement stratégique et de soutenir la prise de décision selon les données probantes.
- **Favoriser la cohérence des évaluations** : Il est recommandé de poursuivre et d'intensifier les collaborations avec les Unités d'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et en services sociaux, notamment par la mise en place de mécanismes formels de coordination, afin d'assurer une complémentarité des travaux et une couverture équitable des enjeux à l'échelle du territoire.
- **Stimuler la réflexion sur les déterminants de la santé** : L'INESSS est invité à jouer un rôle proactif dans l'identification des besoins émergents en santé populationnelle et à orienter ses travaux vers les problématiques sociales en évolution, en tenant compte de leur impact sociétal et budgétaire.
- **S'assurer de produire des outils adaptés aux utilisateurs** : Les rapports et outils doivent être conçus d'après les besoins des professionnels et des décideurs, afin de favoriser une meilleure compréhension, une utilisation appropriée des services et une implantation efficace des recommandations.



Ce document peut être utilisé, reproduit, imprimé, partagé et communiqué, en tout ou en partie, à des fins non commerciales, éducatives ou de recherche uniquement, à condition que l'INESSS soit dûment mentionné comme source. Les photos, images ou figures peuvent être associées à des droits d'auteur spécifiques et nécessitent une autorisation de la part de l'INESSS avant utilisation. Tout autre usage de cette publication, y compris sa modification en tout ou en partie ou visant des fins commerciales, doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'INESSS. Une autorisation peut être obtenue en formulant une demande à droitdauteur@inesss.qc.ca.

@ Gouvernement du Québec, 2026

Siège social

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
418 643-1339

Bureau de Montréal

2021, avenue Union, 12^e étage, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
514 873-2563

inesss@inesss.qc.ca
inesss.qc.ca

